

N/REF : 14/05/2025 12H20 C:263024 I:33807
V/REF : TEL
V/Appel du Mercredi 14/05/2025 a 12H20

HUSNI JEAN PIERRE

**12 RUE DES GLIERES
38130 ECHIROLLES**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 11 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 12 RUE DES GLIERES - ECHIROLLES
JEAN PIERRE HUSNI AU 06 83 44 00 81
TARIF : 420,58 TTC

MOTIF : INTERVENIR POUR VIDANGE FOSSE SEPTIQUE 2M3

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 10/06/2025 A 12H45
POMPAGE FOSSE SEPTIQUE 2M3
EVACUATION DES DECHETS EN CENTRE DE TRAITEMENT AGREE

OBSERVATIONS : RECU CHQ N° 8257284 CAISSE D'EPARGNE DU 10/06/2025 - 420,58 €

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Pomp.fosse sept/BAG 1h+Dépl.6 a 10km	1	382,35	382,35

TOTAL H.T.	382,35
T.V.A. a 10,00%	38,23
TOTAL T.T.C.En EURO	420,58

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN